



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TROUVILLE SUR MER**
Séance du vendredi 12 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 12 décembre à 14 heures 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Trouville sur Mer se sont réunis à la Mairie de Trouville sur Mer, sur convocation en date du 8 décembre 2025 de Madame la Présidente, Sylvie de GAETANO.

étaient présents :

Mme Sylvie de GAETANO, Présidente - Mme Martine GUILLOU, Vice-Présidente – M. Jean-Eudes D'ACHON – M. Guy de la BROUSSE - Mme Jocelyne MABIRE - Mme Sylvie ROBERT-STOCK - Mme Catherine VINCENT – M. Adrien KERSEBET-VEGEAIS

étaient excusés :

Mme Dominique VIGNESOULT – M. Stéphane SABATHIER - Mme Adèle GRAND BRODEUR - M. Pascal BULTEZ

étaient absents :

M. Didier QUENOUILLE - M. Lionel BOTTIN - Mme Claude BARSOTTI

secrétaire de séance:

Mme Martine GUILLOU

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 novembre 2025

DELIBERATIONS

1. Adoption du budget primitif du Budget Principal du CCAS – Année 2026,
2. Adoption du budget primitif du Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à domicile » – Année 2026,
3. Octroi de subvention aux associations à caractère social – Année 2026,
4. Fixation du tableau des effectifs – Année 2026,
5. Autorisation de créer des emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité – service aide à domicile – Année 2026,
6. Actualisation du règlement du temps de travail du personnel de la Ville et du CCAS de Trouville-sur-Mer,
7. Autorisation d'adhérer au Comité National d'Action Sociale – Année 2026,
8. Fixation des redevances de la résidence autonomie et des loyers de la Villa « La Roseraie »,
9. Adoption du contrat individuel de prise en charge du portage de repas à domicile,
10. Acceptation de don et legs (abroge et remplace la délibération 2025-44),

Information sur les décisions prises par la Présidente – contrats de louage
3ème trimestre 2025.

Adopté à l'unanimité	Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 24 novembre 2025
2025.52 Adopté à l'unanimité	Adoption du budget primitif du Budget Principal du CCAS – Année 2026 Mme la Présidente informe que même si le budget 2025 n'a pas été entièrement dépensé, le budget est maintenu à l'identique pour 2026. Il faut garder une réserve au vu de la situation nationale. Par exemple en fin d'année il y a une recrudescence de demandes d'aides financières liées aux dépenses énergétiques. Mr D'Achon félicite le CCAS pour sa parfaite maîtrise des dépenses. Mme La Présidente exprime le souhait de reconduire les principales actions en 2026 sur le budget principal et annexe.
2025.53 Adopté à l'unanimité	Adoption du budget primitif du Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à domicile » – Année 2026 Mme la Présidente explique que le budget annexe est plus important que le budget principal de part le service Aide à Domicile et qu'il demande plus d'investissement pour des aménagements à la Résidence Autonomie la Roseraie (réfection de logements...) Mr D'Achon demande pourquoi malgré les difficultés de recrutement au sein du service Aide à Domicile les mêmes charges sont entérinées. Mme Guillon indique que les postes non pourvus restent ouverts et qu'il faut donc prévoir le même budget.
2025.54 Adopté à la majorité 3 abstentions : Mme Guillon, Mme Vincent, Mr de la Brousse.	Octroi de subvention aux associations à caractère social – Année 2026 Madame la Présidente détaille les demandes de subventions. Concernant Valentin Hauy le dossier est très peu complet et la subvention sera versée à réception des documents manquants.
2025.55 Adopté à l'unanimité	Fixation du tableau des effectifs – Année 2026 Mme la Présidente précise que les effectifs restent les mêmes.
2025.56 Adopté à l'unanimité	Autorisation de créer des emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité – service aide à domicile – Année 2026
2025.57 Adopté à l'unanimité	Actualisation du règlement du temps de travail du personnel de la Ville et du CCAS de Trouville-sur-Mer Mme la Présidente explique que le système de badgeage a été assoupli, par un ajustement des plages horaires de travail, car les règles étaient trop strictes et obligaient les agents à poser un jour de congés pour les rendez-vous médicaux. Cette actualisation porte également sur l'organisation du télétravail avec le choix de jours fixes ou jours flottants.
2025.58 Adopté à l'unanimité	Autorisation d'adhérer au Comité National d'Action Sociale – Année 2026 Mme la Présidente explique que cette adhésion permet aux agents de bénéficier d'avantages dans les domaines culturels, sportifs, loisirs, vacances... Mr d'Achon demande si ce fonds est uniquement financé par les Mairies. Mme la Présidente confirme car le CNAS s'adresse aux collectivités nationales.

2025.59 Adopté à l'unanimité	Fixation des redevances de la résidence autonomie et des loyers de la Villa « La Roseraie » <i>Mme Guillot précise qu'il reste un seul logement occupé à la Villa de la Roseraie.</i>
2025.60 Adopté à l'unanimité	Adoption du contrat individuel de prise en charge du portage de repas à domicile <i>Mme la Présidente explique la nécessité de facturer les contenants des repas livrés à domicile car beaucoup d'usagers ne les restituent pas.</i>
2025.61 Adopté à l'unanimité	Acceptation de don et legs (abroge et remplace la délibération 2025-44)
	Information sur les décisions prises par la Présidente – contrats de louage La Roseraie
	Fin de séance 15h30

Pour extrait certifié conforme

LA PRESIDENTE

LA SECRETAIRE DE SEANCE

Publié sous forme électronique sur le site internet de la commune WWW.trouville.fr le :	13 février 2026
Un exemplaire papier de ce procès-verbal est également mis à disposition du public	

ANNEXE

EN PAGES SUIVANTES : COPIES DES DELIBERATIONS ET DES RAPPORTS CORRESPONDANTS